



Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20250617-CCAS_03_07-DE
Date de télétransmission : 19/06/2025
Date de réception préfecture : 19/06/2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 17 Juin 2025

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Senlis ont été convoqués le jeudi 12 Juin 2025 et se sont réunis le Mardi 17 Juin 2025 à 19h30 en la salle des Capétiens, 3 place Henri IV à Senlis, par Madame Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis et Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Senlis.

Nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice : 17 – Présents : 11 – pouvoirs : 4 – votants : 15 – absent : 1, absente intéressée : 1

Étaient présents : Mesdames Martine PALIN SAINTE AGATHE, Florence MIFSUD, Geneviève GUINJARD, Françoise BALOSSIER, Marie-Jeanne MICLO, Véronique PRUVOST-BITAR et Messieurs Sylvain LEFEVRE, Arnauld DE FRANSSU, Denis RENAUDIN, Alexis DERACHE, Jean-François HOUETTE.

A donné mandat de voter en son nom : Madame Pascale LOISELEUR à Madame Martine PALIN SAINTE AGATHE, Madame Magalie BENOIST à Madame Véronique PRUVOST-BITAR, Monsieur Dominique DUMONT à Madame Marie-Jeanne MICLO, Monsieur Henri BACLET à Monsieur Jean-François HOUETTE.

Absente intéressée : Madame Elisabeth SIBILLE

Absent excusé : Monsieur Patrice REIGNAULT.

Présidente de séance : Madame Martine PALIN SAINTE AGATHE

N°07– ACCEPTATION D'UN DON GRÉVÉ SOUS CONDITION

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment l'article L.123-8,

Considérant que le président du Kiwanis Club des 3 Forêts Chantilly-Creil-Senlis a exprimé le fait que l'association a décidé de faire une donation au CCAS en date du 26 mai 2025,

Ce club services a précisé que ce don serait assorti d'une condition : le don doit servir à organiser conjointement une sortie estivale pour 14 enfants dont les parents sont bénéficiaires du CCAS de Senlis à la Mer de Sable avec 5 accompagnateurs le 8 juillet 2025.

Considérant que ce don apparaît comme une réelle opportunité de permettre aux enfants de ces familles de bénéficier d'une sortie attractive et animée pendant la période des grandes vacances scolaires,

Considérant qu'un devis auprès de la Mer de Sable a été effectué en date du 02 Mai 2025 par le CCAS afin d'estimer le budget de cette sortie.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- accepter le don d'une somme de cinq cent quatre-vingt-treize euros et soixante cents (593,60 €) du Kiwanis Club des 3 Forêts Chantilly-Creil-Senlis. La somme sera versée par l'association au vu du titre exécutoire émis par le CCAS de Senlis.

- imputer les sommes correspondantes à l'article 756 du budget 2025 du CCAS.

- Autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20250617-CCAS_03_07-DE
Date de télétransmission : 19/06/2025
Date de réception préfecture : 19/06/2025

L'exposé entendu,
Le Conseil d'Administration à main levée et à l'unanimité,

- Autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR COPIE CONFORME

Pour la Présidente et par délégation,



Martine PALIN SAINTE AGATHE
Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale